

# Cires les Mello

Juillet 2010



Bulletin Municipal





**BAR - TABAC  
BRASSERIE - LOTO**

**Au Rendez-vous  
des Chasseurs**

Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h à 20h

Le samedi de 9h à 20h

Le dimanche de 9h à 13h



16 Grande Rue 60660 LE TILLET  
Tél : 03.44.56.41.40

**TPS**

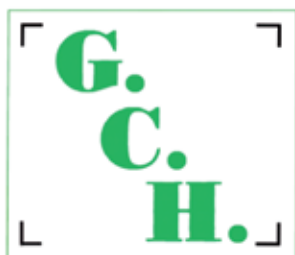


**TRANSPORT - LOGISTIQUE**

Tél 03 44 56 58 58

E-mail : [contact@tpstransports.com](mailto:contact@tpstransports.com)

**WWW.tpstransports.com**



**DISMA S.A.R.L.**  
90 Sente du Vignoble  
BP 13  
60530 ERQUIS  
Tel : 03 44 26 68 50  
Fax : 03 44 74 03 58

*Au service des Pros  
de l'alimentation*

*Spécialiste grandes cuisines  
auprès des collectivités et des associations*



Partenaire EDF

Electricité générale  
Chauffage électrique  
Isolation  
Installations industrielles  
**Joël BERTHELIN**

33 bis, rue du Colombier  
60660 CIRES-LES-MELLO

**Bureau : 03 44 56 26 72**

**Fax : 03 44 56 40 30**



**D'JENGUI**

*Le partenaire de votre Beauté*

Coiffeur visagiste  
Styliste créateur  
Coloriste permanentiste  
coiffure mariage et  
toutes cérémonies

**Forfait  
junior  
-20 ans**

2, Rue de Blaincourt 60660 Cires les Mello  
Tél: 03.44.56.42.52

*Une équipe sympa qui saura vous conseiller.  
Journée continue le Vendredi et le Samedi.  
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.*

**SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON**

**LA MOTOCULTURE DU THELLE**

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle  
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES  
MARQUES

Fermé le mercredi (après midi) et le dimanche

**Tél. : 03 44 56 46 12**

[motoculture-thelle@wanadoo.fr](mailto:motoculture-thelle@wanadoo.fr)

**Fax 03 44 56 46 25**

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS

**Garage CORROY**

SARL

Agent RENAULT

VENTE NEUF et OCCASION

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE  
PARE-BRISE - TOUTES MARQUES  
PARALLÉLISME

Agréé Assurances



37, rue de Tanfort  
60660 Cires les Mello  
**Tél. 03 44 56 44 45**

REMORQUAGE  
7j / 7 - 24h / 24

**Boulangerie - Pâtisserie**



*Didier et Dominique Charpentier*

*44, rue de la Ville  
60660 Cires les Mello*

*Tél. 03 44 56 44 88*

# Edito

# Cires les Mello



Chers Ciroises et Cirois,

Le budget pour l'année 2010 a été voté, comme il se doit, en mars dernier. Nous travaillons à la mise en œuvre des programmes inscrits tant en fonctionnement qu'en investissement.

La conjoncture de crise économique qui touche notre pays a affecté substantiellement notre budget :

- moins de dotations de l'Etat et de nos partenaires institutionnels (Département et Région),

- des charges de fonctionnement en augmentation : chauffage, éclairage, carburants, entretien des locaux et bâtiments communaux, besoins importants à couvrir en terme d'équipements,  
- peu de visibilité quant à la politique du gouvernement en matière de finances publiques à long terme.

Tous ces éléments pris en compte, nous ont amenés à hiérarchiser nos projets. Parmi ceux-ci, il est prévu :

- le remplacement de nombreux candélabres, nous sommes toujours en attente de la participation de la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement),  
- La reprise de certaines voies communales qui ont été très endommagées par le gel et dégel,

- L'acquisition de panneaux pour renforcer la signalisation,  
- L'achat d'un tracteur, (en remplacement du Ford bleu) pour le déneigement et certains travaux de voirie.

Ces mesures ont été classées prioritaires pour accroître la sécurité de tous dans notre commune.

- Ecoles Groupe Jean de la Fontaine :  
L'école maternelle va être dotée d'un jeu de cour. Le matériel informatique de l'école primaire va être complètement changé.

Il me semble utile de rappeler que l'an dernier, l'école maternelle du Tillet s'est vu doter d'un jeu de cour, et l'école primaire de matériel informatique.

- Salle Ernest Lesur :  
La réfection et l'étanchéité du toit de la petite salle ont été réalisées.

- Salle omnisport :  
Nous sommes dans l'attente des subventions, toutefois une provision a été inscrite au budget pour les premiers frais à engager.

- La rue des petits prés qui est aujourd'hui terminée, reste pour partie à régler sur le budget 2010.

Par ailleurs, une part importante a été légitimement réservée aux Cirois les plus démunis dans ce budget, avec une dotation en hausse au Centre Communal d'Action Sociale.

Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter les procès verbaux du conseil municipal, ou à assister aux réunions qui, je vous le rappelle, sont publiques. Vous pouvez connaître les dates des séances, par le biais du site web de la commune ([www.cires-les-mello.fr](http://www.cires-les-mello.fr)), ou par voie d'affichage dans les cadres municipaux.

Tous ces moyens de communication restent les plus sûrs moyens d'obtenir des informations justes de la politique communale que nous menons. Cela vous permettra, de faire fi des rumeurs, d'avoir connaissance de la réalité, et de comprendre entre autres :

- Que l'implantation d'une surface commerciale au Tillet, n'a été qu'une démarche d'information initiée par une grande enseigne de distribution. Que le conseil municipal a rendu un sursis à statuer sur le sujet, estimant que le développement actuel de la commune ne nécessitait pas que l'on étudie aujourd'hui une telle potentialité.

Reste néanmoins le besoin impérieux de commerces de proximité sur le Tillet.  
- Que nous travaillons sur le projet et la réalisation de la salle multisport dont les demandes de subventions ont été déposées depuis plusieurs semaines,

- Qu'il est facile de faire dire aux chiffres ce que l'on a envie de leur faire dire !!!

Je ne rentrerai pas plus dans ces polémiques stériles au demeurant habituelles en matière de politique.

Mon équipe et moi-même œuvrons fidèles à notre programme et aux engagements que nous avons pris auprès de vous.

Je vous souhaite bonne lecture de ce quatrième bulletin. Nous avons voulu qu'il soit une fenêtre ouverte sur la vie de notre commune et qu'il vous apporte des informations pratiques pour bien vivre à CIRES-LES-MELLO.

Je souhaite de bonnes vacances à tous les Cirois.

Bien sincèrement,  
Alain GUÉRINET

## Sommaire

- Finances - Vie Politique	p.4-5
- Affaires Sociales & Sanitaires	p.5-7
- Affaires Scolaires et Restauration Scolaire	p.7-8
- Urbanisme – Travaux - Voiries	p.9-10
- Sécurité – Ecologie	p.11-12
- Intergénération	p.12
- Sports, Associations, Loisirs et Culture	p.13-19
- Fêtes et Cérémonies	p.20-21
- Et si on parlait de vous ...	p.22-25
- Vie Pratique	p.26-28
- Dernières minutes	p.29
- Opposition, vous avez la parole !	p.30

**Les photos de la couverture de ce bulletin représentent :**

Photo principale : Etape du Tour de Picardie sur la commune,

Photo dans le pétales : Fête du Tillet en mai dernier.

Directeur de publication : Alain Guérinet, maire de Cires-les-Mello

Rédaction : Delphine Mignot, maire-adjoint à la communication et la commission communication

Conception - Impression Efic - Tél. 03 44 59 31 81 - Fax 03 44 59 31 88 - [www.efic2.fr](http://www.efic2.fr) - Tirage 1.500 exemplaires



### GENDARMERIE – MISE EN SERVICE

La gendarmerie de notre commune a été mise en service en mars dernier. Nous réitérons à nos détracteurs que ce repositionnement géographique au cœur du canton est une très bonne chose mais que nous restons sceptiques quant au mode de financement retenu par la précédente équipe.

Nous vous invitons à lire à ce sujet la réponse ministérielle publiée dans le JO du Sénat du 23/08/2007 à une question écrite posée par Monsieur Jean Louis MASSON, député de la Moselle, le 05/07/2007 que vous trouverez sur internet en tapant l'adresse suivante :

[www.senat.fr/questions/base/2007/qSEQ070700303.html](http://www.senat.fr/questions/base/2007/qSEQ070700303.html)

Monsieur MASSON y interpelle le Ministère de la Défense sur le fait que les loyers de référence payés aux communes et leur mode de révision sont sous-évalués par rapport à la réalité et pénalisent les petites et moyennes communes qui les construisent. C'est la question que nous posons dans le débat politique depuis le début de notre mandat.

Le loyer payé par l'Etat, pour la gendarmerie, sera-t-il suffisant pour couvrir ce que coûte cette réalisation chaque mois à la commune augmenté des travaux d'entretien qui viendront les années faisant ?

Et qui nous garantit que la gendarmerie sera encore présente à Cires-les-Mello dans 35 ans, durée pendant laquelle la commune doit régler chaque mois à SOLEFIM, société constructrice, un loyer, le bail initial signé n'étant que de neuf années ?

Certes, ce dernier est renouvelable par tacite reconduction pour la même durée et espérons qu'il le sera.

Ils nous paraissent vite oubliés les 700.000 euros investis par la commune de MONTATAIRE pour la rénovation de la caserne de gendarmerie en 1998 pour apprendre son transfert sur notre commune en 2006.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà indiqué, quel que soit le coût définitif de cette réalisation, il nous paraît injustifié que seuls les Cirois supportent le coût de cette réalisation alors qu'elle profite à d'autres.

Seul le temps permettra de fixer les choses définitivement.

Nous espérons dans l'intérêt des Cirois que notre scepticisme n'aura été qu'une inquiétude de bon père de famille et qu'en définitive, le coût de ce projet, dont la réalisation est certes positive pour la commune, n'entamera pas trop le potentiel d'investissement de cette dernière pour d'autres projets à venir.





# AFFAIRES SOCIALES & SANITAIRES

## Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

### Son rôle et ses actions

Le C.C.A.S. se divise en trois axes principaux :

- l'aide sociale proprement dite,
- le centre de soins,
- les animations à destination du troisième âge.

Le centre de soins et les animations seront évoqués dans les pages suivantes, mais il me paraît utile de revenir sur le rôle prépondérant du C.C.A.S. dans la vie de tous les jours des Cirois.

Un constat s'impose : jamais le C.C.A.S. n'a été autant sollicité par nos concitoyens, jamais autant de tranches de population n'ont été concernées, jamais les aides à apporter n'ont été autant diversifiées.

### Sachez que :

Le C.C.A.S. **peut agir** auprès des bailleurs en faveur des familles en grandes difficultés pour éviter les expulsions. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non selon la situation. Quelquefois il s'agit simplement d'une aide administrative qui permet de régulariser la situation.

Le C.C.A.S. **peut aider** au paiement d'une facture d'eau, d'électricité ... ..ou autres, chaque dossier est examiné au cas par cas et l'aide est apportée en fonction de la situation du demandeur.

Le C.C.A.S. **peut apporter** une aide alimentaire dans l'urgence, des produits de première nécessité peuvent être remis sans délai.

Le C.C.A.S. **se charge** de la constitution des dossiers de **Revenu de Solidarité Active (R.S.A.)** et du suivi de certains bénéficiaires.

**Bien entendu, toutes ces interventions sont faites sous conditions de ressources, d'âge ou de conditions spécifiques.**

Le C.C.A.S. **a mis en place** un service de car GRATUIT entre Cires et Tillet. Cette navette permet aux habitants du Tillet de descendre 2 fois par semaine à Cires-les-Mello, elle fonctionne tous les mardis et vendredis matin.

Le C.C.A.S. **assure** le portage de repas à domicile, ouvert à toute personne de 60 ans et plus, ou temporairement à celle qui rencontre des difficultés : accident, maladie .....

Le C.C.A.S. **apporte des aides** : pour la restauration scolaire, le périscolaire, les classes de découverte, l'étude pour les familles qui éprouvent des difficultés à régler ces prestations.

Le C.C.A.S. **est à l'écoute** pour un conseil pratique ou un réconfort, il analyse et essaie d'apporter à chacun une réponse à ses questions.

Le C.C.A.S. **est également à votre écoute** si vous ne pouvez vous déplacer et si vous avez besoin d'aide exceptionnelle : exemple pour aller à la pharmacie ... ..

**Le CCAS peut également vous aider dans vos démarches administratives, à compléter des imprimés, ou pour tout ce qui vous semble rébarbatif ou vous paraît compliqué.**

Pour déposer un dossier auprès du C.C.A.S. prendre contact avec le secrétariat tenu par Madame Annick Legendre en mairie de Cires-les-Mello du lundi au jeudi de 14h à 18h.

## PLAN CANICULE

Pensez à vous rafraîchir souvent

**SOLEIL ...SOLEIL ... ..... il arrive, pensez à vous protéger**

Dans le cadre de la protection des personnes isolées, comme tous les ans, **le plan canicule a été activé**

Il convient de s'inscrire en mairie **03.44.56.40.11**

Si les températures deviennent critiques, les services du C.C.A.S. ou de la MAIRIE appelleront les personnes sensibles 2 fois par jour afin de vérifier que tout se passe bien, éventuellement les deux salles climatisées de la mairie seront mises à leur disposition.

**Quelques recommandations utiles :** boire beaucoup d'eau pour ne pas se déshydrater, laisser les volets fermés pour conserver la fraîcheur de la nuit, aérer le soir.

Le C.C.A.S. c'est aussi :

## LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Créé il y a déjà de nombreuses années ce service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. MAIS sachez que vous pouvez aussi en bénéficier si vous êtes temporairement invalide ou malade.

C'est Marie-Pierre, agent territorial, maintenant bien connue des Cirois qui se charge de prendre les commandes et de livrer.

Les repas de bonne qualité et copieux sont facturés 5,05 €, après participation du C.C.A.S.

Si vous souhaitez plus de renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie 03.44.56.40.11

## Repas du 25 Avril :

C'est le dernier dimanche d'avril, le 25, que s'est déroulé le traditionnel repas annuel organisé par le C.C.A.S.

Après un accueil chaleureux de Monsieur le Maire et de ses collègues, un émouvant hommage a été rendu aux Cirois qui nous ont quittés depuis le précédent repas.

Puis, Monsieur le Maire Président du C.C.A.S. a procédé à la transition des souvenirs aux réjouissances, et l'assemblée a pu apprécier :

- le menu choisi par le C.C.A.S. et concocté de main de maître par Monsieur Mennecier, traiteur à Précy sur Oise,
- le service sans faille et le charmant sourire des serveuses et serveurs,
- l'animation assurée par le groupe Archipel, qui nous a fait découvrir le talent caché de chanteur de certains convives. Puis les amateurs de danse ont pu se défouler sur la piste de danse.

Un transport est assuré pour celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer.

N'hésitez pas à participer à cette joyeuse journée.



## AFFAIRES SOCIALES & SANITAIRES

### CENTRE DE SOINS

« **Sœur Andrée de Saint Vincent de Paul** »

7 rue des petits Prés  
60660 CIRES LES MELLO  
**03.44.56.41.44**

Le centre de soins dépend du C.C.A.S. il œuvre pour le bien et le confort de la population ciroise et des alentours. Trois infirmières et un infirmier aidés de deux vacataires et d'une secrétaire forment une équipe soudée et dévouée. Pansements, injections, prises de sang, soins palliatifs, chimiothérapie, dialyse péritonéale etc. font partie des soins prodigués par les infirmières.

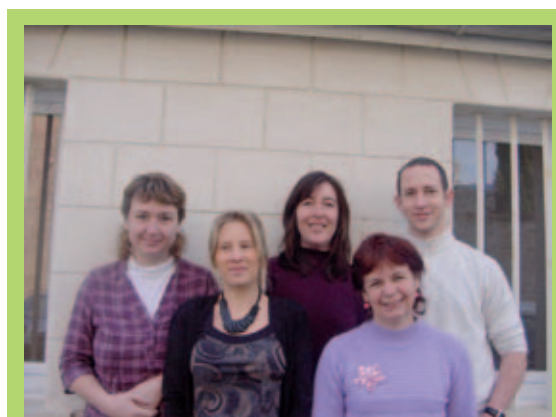
**Le centre de soins vous propose :**

#### **Des permanences au centre**

- tous les matins de 8h 00 à 9h 30 pour les prises de sang (sur rendez-vous),
- le soir de 17h 00 à 18h 00 pour les soins divers (sans rendez-vous).

#### **Des soins à domicile**

Le C.C.A.S. vient de réaménager le centre de soins pour offrir tant au personnel qu'au public un espace plus clair, plus fonctionnel et certainement plus agréable pour tous.



DE GAUCHE A DROITE : ANNICK, EMILIE, MAGALIE, VERONIQUE ET JOEL



## AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

### **RESTAURATION SCOLAIRE :**

**Un bilan a été effectué dernièrement :**

- en terme d'équilibre alimentaire avec l'aide d'une diététicienne.

A ce titre, nous vous rappelons que nous travaillons à l'application des recommandations relatives à la nutrition du 4 Mai 2007 et que vous devez regarder les menus de vos enfants sur une période de 20 jours pour avoir idée de cet équilibre.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le sujet, vous pouvez les trouver avec le lien suivant :

[http://www.minefi.gouv.fr/directions\\_services/daj/guide/gpem/nutrition/nutrition.htm](http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/daj/guide/gpem/nutrition/nutrition.htm)



## AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

### RESTAURATION SCOLAIRE (SUITE) :

Vous y trouverez le document en intégralité, nous attirons néanmoins votre attention sur le sujet que cela reste à ce jour des recommandations et qu'il faut considérer l'équilibre des repas servis sur une moyenne de 20 repas

- auprès des parents des enfants utilisateurs de ce service afin de faire un point de leur ressenti de ce service et des choses qu'ils pourraient souhaiter voir améliorer.

- Des locaux de restauration. Nous vous précisons qu'une cloison interne va être posée sur le site de Cires-les-Mello afin de réduire le bruit pour le bien-être de vos enfants. En effet, ce site assurant deux services chaque midi, le bruit y est plus important.

Sachez par ailleurs que nous travaillons sur le projet de l'acquisition d'un logiciel de gestion qui vous permettra de réserver et payer vos repas en ligne sur le site web de la commune. Ce logiciel offrira à tous une grande souplesse de réservation en adéquation avec la vie moderne.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, vous pouvez contacter à ce titre soit Madame Réajane GATTINO en charge de ce service soit Delphine MIGNOT, maire-adjoint aux affaires scolaires et restauration en mairie.



### LES PROJETS VOTÉS LORS DU DERNIER BUDGET COMMUNAL :

Lors de l'établissement du budget de la commune pour 2010, une place importante a encore une fois été réservée à la mise en œuvre de notre politique de soutien aux écoles de la commune.

#### Les principaux projets validés pour l'année 2010 sont :

- à l'école primaire « Jean de la Fontaine » :

- . la réfection de la salle informatique (l'école primaire du Tillet a bénéficié l'année dernière également du renouvellement de son matériel informatique et de la mise en place d'une connexion internet),
- . des travaux de réfection des WC extérieurs situés dans la cour (1ère tranche)

- à l'école maternelle « Jean de la Fontaine » :

- . la pose de jeux dans la plus grande des cours de récréation (celle du Tillet a été dotée l'année précédente) et réfection des grillages de cette dernière.

#### à l'école primaire du Tillet :

- . des travaux de réfection des WC garçons,
- . installation d'une nouvelle ligne électrique,
- . intervention sur le volet roulant dans le bureau de la directrice.

#### Le conseil municipal a également souhaité maintenir du départ des enfants de la commune à la montagne :

- en classe de neige pour les enfants de Cires,
- en séjour pendant les vacances de février pour les enfants du Tillet.

Le projet « Découverte de la natation » dont bénéficient de nombreux enfants (grande section, CP, CE1 et CM2) est également maintenu.

## LA RÉFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE

La réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur au 1er octobre 2007.

L'ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire constitue le premier acte de cette réforme.

A partir de cette date, trois types de permis sont proposés : **le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir**. La déclaration préalable remplace notamment la déclaration de travaux et la déclaration de clôture. L'administration se donne un mois pour traiter les dossiers de déclarations préalables et deux mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir. En l'absence de réponse de l'administration dans les délais, le permis est accordé tacitement. Les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux sont à déposer ensuite en mairie, soit directement au guichet soit par courrier avec accusé réception. Une liste des pièces devant accompagner les dossiers est fournie avec les nouveaux formulaires. L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier. En cas de refus du permis de construire, il est possible de modifier son projet et de déposer une nouvelle demande ou d'engager un recours contre la décision de l'administration.



### Les éléments essentiels de la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme sont les suivants :

- **des procédures regroupées** : face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme, le décret a pour effet de fusionner les 11 autorisations et 5 régimes de déclarations existants en trois permis et une déclaration préalable :

\* permis de construire

\* permis d'aménager

\* permis de démolir

- **des champs d'application plus précis** : la liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration sera fixée de façon exhaustive

Dans quels cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable ?

**Construction nouvelle** : l'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire. Toutefois, les constructions de petites tailles sont soumises à une simple déclaration préalable. Les constructions très petites ou temporaires sont dispensées de toute formalité.

**Travaux exécutés sur une construction existante** : les travaux exécutés sur une construction existante sont en principe dispensés de formalité. Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire. D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable.

**Aménagements** : les aménagements sont en principe dispensés de formalité. Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis d'aménager. D'autres aménagements sont soumis à simple déclaration préalable.

Attention, nous attirons votre attention sur le fait que pour toute demande formulée pour un bien situé dans le secteur de protection d'un monument historique ou classé, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire. Il prolonge le délai d'instruction de plusieurs mois (6 mois maximum pour un permis de construire). De plus dans cette hypothèse, il ne peut y avoir d'accord tacite.

## ÇA BOUGE DANS LA COMMUNE :



Foyer du Beaucamp – mis en service en mai dernier (Foyer pour adultes handicapés vieillissants géré par l'association Le Clos du Nid)



Réfection du logement situé au dessus de l'école maternelle Jean de la Fontaine.



Enfouissement des réseaux sur la rue des Petits Prés – réfection du revêtement – nouvelle signalisation.



Construction d'un réservoir d'eau potable pour la commune en remplacement d'un réservoir vétuste.



Inauguration du dortoir à l'école maternelle « Jean de la Fontaine » en janvier dernier par M. GUERINET en présence de M. AUGER (conseiller général de notre canton), M. RIVIERE (inspecteur de notre circonscription), les membres du conseil municipal et les parents d'élèves.



Gendarmerie – mise en service en mars dernier.



## SÉCURITÉ - ECOLOGIE

### **VACANCES, J'OUBLIE TOUT... ENFIN PRESQUE...**

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie et la police nationale reconduisent l'opération « tranquillité vacances ».

### **QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?**

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances et remplir un formulaire (disponible en mairie, en police ou gendarmerie et sur Internet sur le site de la commune entre autres : [www.cires-les-mello.fr](http://www.cires-les-mello.fr)), cette demande, renseignée, doit être déposée ou adressée à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### **QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR**

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- fermer correctement fenêtres et volets.
- « Faites vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures.
- Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

### **SUR VOTRE LIEU DE VACANCES : NE TENTEZ PAS LES VOLEURS !**

Dans la mesure du possible, garez-vous dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à main, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un « accrochage » avec un véhicule qui vous aurait percuté.

N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Evitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

### **Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances!**

## UN GESTE ECO CITOYEN BON POUR VOS PLANTES

Comme le dit le proverbe : «le compost, c'est l'Or du jardin»

Le compost est un mélange fermenté de déchets organiques et minéraux.

On entasse, d'un côté, les déchets de table et de jardin, et on l'obtient de l'autre, après avoir laissé faire le temps (à peu près 9 mois) et la nature : une matière qui nourrit les plantes et fertilise le sol.

## SÉCURITÉ - ECOLOGIE

Pour cela, vous installerez une couche de matériaux grossiers et ligneux (type branchages) pour aérer le fond du silo. Puis, vous alternerez des déchets aussi divers que possible :

verts : riches en azote

secs : riches en carbone

feuilles de journaux

Vous arroserez si nécessaire, et couvrirez d'une bâche.

**COMPOST OU PAS ?****Déchets de jardin :**

fleurs fanées : oui

feuilles mortes : broyées

déchets du potager : oui

taille de bois : broyée

mauvaises herbes : non grainées

paillage : oui

tontes pelouse : peu

taille de thuyas : non

feuilles de noyer : non

**Déchets maison :**

épluchures fruits et légumes : oui

peaux d'agrumes : non

marc de café : oui

thé : oui

coquilles d'œufs : oui broyées

coquillages : broyés

serviettes papier : oui

litière d'animaux : oui

déchets aspirateurs : oui

cendres de bois : peu

balayures : non

papier, carton, imprimés : non

matériaux non biodégradables : non

Cet article est destiné à tous et plus particulièrement aux Ci-royis qui se sont portés volontaires dans le cadre de l'opération menée par la Ruraloise et qui vont se voir attribuer prochainement des composteurs.



## INTERGÉNÉRATION

**ACTIONS DE L'INTERGÉNÉRATION :**

Les membres de l'intergénération continuent par ailleurs leurs actions discrètes mais efficaces. Ils ont participé au projet piscine des enfants de grande section de maternelle (Cires et Tillet).

Ils assurent également le service minimum d'accueil pour les enfants en cas de grève des enseignants.

Rappelons que nous respectons ce droit de grève mais que nous avons néanmoins choisi d'assurer une journée d'accueil pour les enfants des parents qui travaillent et ne disposent pas forcément de moyens de garde.

D'autres projets vont être étudiés prochainement par la commission intergénération. A suivre ...

Vous êtes un senior, vous disposez d'un peu de temps, fort de votre expérience de vie, venez renforcer l'équipe et apporter vos idées !

Contactez à cet effet Mme ANDIOLE, maire-adjoint, en mairie.



Petit moment d'une journée d'accueil.



## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

### TELETHON 2009



Grâce à votre générosité et votre participation, nous avons pu remettre à l'AFM la somme de 2259 Euros.

### LE FESTIVAL DES CLOCHERS

Ce festival de musique est organisé par l'AMEM, école municipale de musique de Montataire avec le soutien du Conseil Général, de Pierre Sud Oise et de la ville de Montataire.

Le 15 mai, après le Tour de Picardie, nous avons accueilli, dans l'église Saint Martin, une centaine de mélomanes pour écouter un concert de grande qualité.

33 jeunes du collège Michelet (Creil) nous ont fait partager leur plaisir de chanter.

Puis le trio DEGUADO (guitare, accordéon et piano) a interprété des morceaux choisis retraçant l'histoire du Tango d'Astor Piazzola.

QUELLE JOURNEE PLEINE D'EMOTIONS et DE RENCONTRES !!!

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN FOUR A PAIN

Lors de la réunion publique du 21 mai, l'association l'Ascinpathique a exposé le projet de construction d'un four à pain.

Ce projet a plusieurs objectifs dont :

- création d'un lieu d'animation communale ; par exemple, organisation d'une fête annuelle du pain
- lien entre le passé et le futur
- construction décorative
- action totalement bénévole au profit de toute la communauté

Le dossier est en cours d'étude pour déterminer le lieu d'implantation le plus approprié. Il sera présenté en réunion de conseil municipal d'ici la fin de l'année.

### Bibliothèque municipale :

L'équipe de la bibliothèque municipale vous accueille :

- le mardi de 16 h 30 à 18 h 00,
- le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
- le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30,
- et le samedi de 14 h 00 à 16 h 30.

Plus de 8300 ouvrages sont à votre disposition ; vous trouverez des romans, des documentaires et des revues, aussi bien pour les enfants que pour les adultes ;

Elle vous propose également un fonds local regroupant une trentaine d'ouvrages sur le patrimoine local et régional.

Enfin, grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale, vous trouverez aussi à la bibliothèque :

- des DVD (fictions, documentaires et DVD pour enfants),
- des Cd-rom pour adultes et enfants
- des CD Audio proposant tous les genres musicaux (musique classique, musique afro-américaine, hip-hop), y compris une sélection de musiques pour enfants.

Modalités d'inscription :

L'inscription à la bibliothèque municipale nécessite la création d'une carte de lecteur dont le coût est de 2 euros. Votre carte est ensuite valable pour une durée illimitée. Afin d'effectuer votre inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

L'inscription vous ouvre droit à un prêt de 5 documents (livres ou revues) pour une durée de 4 semaines.

Les DVD, CD Audio et Cd-rom sont prêtés pour une durée de 2 semaines, les prêts se limitant pour ce type de support à 4 documents (2 CD audio + 2 documents multimédias (DVD ou Cd-rom)).

N'hésitez pas à venir régulièrement : tous les mois, près d'une trentaine de nouveautés (adulte et jeunesse) vous sont proposées !

Vous y rencontrerez une équipe à votre service et votre écoute.



## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

### Educateur sportif – suite ...

Lors de notre dernier bulletin, nous vous présentions Monsieur Pascal DAENS, nouvellement recruté en qualité d'éducateur sportif et nous vous présentions ses missions.

Depuis, ce dernier a pris sa place dans l'équipe communale et au sein de notre commune.

Un service des sports a été créé ainsi qu'une école municipale des sports.

M. DAENS propose des stages sportifs sur le temps périscolaire aux petits Cirois.

Vous pouvez consulter le planning d'activités sur notre site internet. Vous pouvez aussi le contacter en mairie à ce titre.

Un projet d'école en sport a également été mené au cours de cette année par les enseignants du cycle 3 de l'école primaire « Jean de la Fontaine » en collaboration avec lui.

Ses missions sont multiples et complètes. Il gère les manifestations sportives de la commune (Tour de Picardie, Fête des sports, tournois des scolaires etc.). Il travaille avec les élus à la réalisation du projet de salle multisport ou encore, est responsable des équipements sportifs de la commune (entretien et coordination de leur utilisation).

Pour mener à bien ces missions, il forme une équipe avec les autres services de la commune et en particulier le groupe du service technique (tonte du stade de foot, entretien des locaux, gestion matérielle des manifestations etc.)

mail : [sports.clm@orange.fr](mailto:sports.clm@orange.fr)



### TIR A L'ARC : ABAT OISEAU 2010



Le Dimanche 28 mars 2010 s'est déroulé au jeu d'Arc le tir de l'Abat Oiseau sous un soleil radieux en présence de M. Guérinet, Maire de Cires-les-Mello et de M. Bauchet Président d'Honneur de la Compagnie d'Arc.

De nombreux archers luttèrent pour s'octroyer les titres de ROY et ROITELET 2010 de la compagnie.

Deux autres trophées furent mis en jeu pour récompenser les archers ne pouvant pas accéder à ces deux titres.

Cette année encore les blasons étaient remarquablement bien décorés. Merci encore aux artistes qui nous ont aidés.



## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

Résultats complets :

- En catégorie Arc Classique à 50m, c'est Annie VERET qui est devenue REINE de la compagnie en abattant l'oiseau à la 15ème flèche.

- En catégorie Jeune, Vincent FRIADT est devenu ROITELET à la 3ème flèche.

- Le trophée des Arcs à Poulies à 50m est revenu à Patrick CIBILLE à la 13ème flèche.

- Le trophée des débutants et autres archers qui ne sont pas encore à 50m est revenu à Jean-Pierre STEPHAN qui a abattu l'oiseau à la 6ème flèche.

L'après-midi s'est terminé par le traditionnel pot de l'amitié.

Le Président : Pierre CORBISET

49 rue de Maysel 60660 CIRES LES MELLO

Téléphone : 06.13.01.86.66



## FAMILLES RURALES de CIRES-LES-MELLO

Nous vous proposons de créer une nouvelle activité : le QI GONG (prononcer le « TCHI KONG »)

C'est une pratique corporelle douce issue de la tradition chinoise, agissant sur la totalité de l'être humain. Par une synchronisation des mouvements avec la respiration et la concentration, l'esprit devient calme, paisible procurant ainsi joie, plénitude et harmonie.

Cette pratique s'adresse à tous quels que soient votre âge et votre condition physique.

En fonction du nombre de personnes intéressées, le cours pourrait avoir lieu le mardi matin ou après-midi.

Contactez Delphine LAMOUREUX au 06.78.86.72.92, ou Monique PRECHEY au 03.44.56.22.54

Nos autres activités sont principalement :

- ateliers de dessin pour enfants (samedi matin) et pour adultes (mardi de 19 h à 21 h)

- chorale d'adultes (jeudi de 20 h à 22 h)

- atelier de patchwork (mardi de 14 h à 16 h)

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou suggestions

Monique PRECHEY

Mèl : monique.prechey@laposte.net / tél. : 03.44.56.22.54

Familles  
rurales  
*Vivre mieux !*

Oise



## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

### Echanger-Comprendre-Partager

Voici ce qui fait vibrer notre Comité de Jumelage depuis 20 ans

Au mois de Septembre, 50 Cirois et Ciroises accompagnés de la Chorale Ciremelody, rendent visite à nos amis allemands, pour célébrer avec eux les 20 ans de la signature de la Charte de Jumelage entre Bruchmühlen et Cires les Mello.



Monsieur Hans Ulrich Kruse  
Maire de Bruchmühlen  
Monsieur Alain Guérinet  
Maire de Cires-les-Mello  
Signataires de la Charte le 27 mai 1990

Cires-les-Mello  
Juin 2009



Bruchmühlen  
Septembre 2008





## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE

Nous nous rencontrons chaque année, toujours avec autant de joie, et PARTAGEONS ensemble ces moments intenses d'amitié.

Chaque rencontre resserre davantage nos liens

Si vous aussi, vous souhaitez Echanger, Comprendre, Partager, venez nous rejoindre.

Comite de Jumelage Bruchmühlen – Cires-les-Mello

Présidente Edith Perrono – 06.76..66.20.51



### RANDONNEES CIROISES :

#### PROCHAINES SORTIES :

**Dimanche 4 Juillet :** sortie journée – covoiturage – départ à 9h30 direction COMPIEGNE – prévoir un pique-nique

**Dimanche 5 septembre :** sortie d'après-midi - départ à 14h : randonnée à CHANTILLY « Sur les bords de la Nonette »

**Dimanche 10 Octobre :** sortie d'après-midi – départ à 14h : Forêt d'Halatte – AUMONT

**Dimanche 7 Novembre :** sortie d'après-midi – départ à 14h : Cires-Saint Claude – Bury et retour

**Dimanche 5 Décembre :** AMIENS – Marché de Noël covoiturage départ à 9h 30 avec repas au restaurant.



Randonnée au Crotoy

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter Mme ANDIOLE au 03.44.56.45.09

**Venez nombreux !**



## Le Tour de Picardie s'est invité sur notre commune :

Samedi 15 Mai, notre commune a accueilli la deuxième étape du Tour de Picardie.

Cette journée fut une grande fête populaire organisée de main de maître par la société ASO, organisatrice entre autres du Tour de France, et avec qui nous avons eu grand plaisir à travailler.

Le temps fut avec nous et notre plus grande récompense fut de voir les Cirois et les habitants de toutes les communes traversées par la course sur le bord de la route ...

Ce fut l'occasion aussi de placer notre commune plus précisément sur la carte de l'Oise et dans la mémoire de tous.

De nombreux élus sont venus assister à cette arrivée.

Ainsi, nous avons eu l'honneur d'accueillir : Monsieur GEWERC, Président du Conseil Régional, Monsieur VEYN, Vice-président chargé des sports au Conseil Général de l'Oise, Monsieur AUGER, Conseiller général de notre canton et Maire de NEUILLY EN THELLE, Monsieur FRANCAIX, Député, Monsieur CHAPUIS-ROUX, Vice-président chargé des sports au Conseil Régional et les maires de quelques communes voisines.

Nous avons eu également le plaisir de recevoir sur le territoire de notre commune de nombreuses personnalités du monde du cyclisme dont Monsieur Bernard HINAULT (cinq fois vainqueur du Tour de France, une fois Champion du Monde et bien d'autres courses ou titres à son actif), Monsieur Jean-François PECHEUX (Directeur du Tour de Picardie), Monsieur Christian PRUD'HOMME (Directeur du Tour de France), Monsieur Daniel MANGEAS (speakeur - La voix du Tour) et du monde du sport plus généralement avec Madame Sophie MORESSE-PICHOT (Championne olympique à l'épée en 1996 et Championne du monde de pentathlon moderne).

Notre étape a été remportée par Ben SWIFT, coureur anglais de l'équipe TEAM SKY, qui a remporté également ce Tour de Picardie 2010.

La côte du Tillet a permis une bien belle arrivée.

Nous tenons à remercier tous les visiteurs connus et moins connus qui, par leur déplacement, ont récompensé notre travail.

Nous tenons à remercier toute l'équipe d'ASO, le département et de la région qui ont rendu possible cette manifestation par leur soutien logistique et financier.

Un grand merci à tous ceux qui ont donné un coup de pouce à cette manifestation d'une façon directe ou indirecte : merci à la commune de COMPIEGNE qui nous a prêté du matériel, à la société TPS de ROUSSELOY qui a transporté gratuitement ce matériel, merci à M et Mme HAGUET qui nous ont ouvert leur exploitation agricole au Tillet pour garer les cars des équipes, merci à l'équipe technique de la commune pour sa motivation et merci à Pascal DAENS, notre éducateur sportif qui a géré ce beau projet !

Vous trouverez le résumé de l'épreuve et de nombreuses photos sur le site : [www.letour.fr](http://www.letour.fr)

En tapant dans le moteur de recherche «Google», vous trouverez l'ensemble des sites sportifs et de presse qui ont maintenant référencés notre commune.



Peloton encore groupé



La montgolfière de la Région Picardie  
vue de notre city-stade



## SPORTS, ASSOCIATIONS, LOISIRS ET CULTURE



M. CABORDEL (Maire-adjoint),  
M. GEWERC (Président de Région),  
M. FRANCAIX (Député) et  
M. AUGER (Conseiller général)



vue du Tillet



Ligne d'arrivée



podium d'arrivée : remise du maillot  
vert au vainqueur de l'étape, Ben  
SWIFT, par Marion RETY, notre  
hôtesse, M. CHAPUIS-ROUX  
(Vice-président chargé des sports à la  
Région), M. GEWERC (Président de  
Région) et M. GUERINET (Maire)



podium avec M. AUGER, Melle  
RETY, M. WEYN (Vice-président  
chargé des sports au Département) et  
M. GUERINET



Lors du cocktail au château du Tillet  
après la course : Mme GOUGEAT  
(responsable des collectivités chez  
A.S.O), M. Bernard HINAULT  
(que l'on ne présente plus), M.  
PRUD'HOMME (Directeur du Tour  
de France) et M. GEWERC.



L'après-course : M.HINAULT,  
Mme MIGNOT (Maire-adjoint),  
M.GUERINET, M.PECHEUX  
(Directeur du Tour de Picardie),  
M.BRUCHE (Responsable des  
Sports à la Région), M.MIGNOT  
(Responsable des Sports au Départe-  
ment) et M.CHAPUIS-ROUX.

### Un champion anglais en terre Ciroise

Vainqueur de l'étape ciroise et vainqueur du Tour de Picardie, le britannique Ben Swift (22 ans) s'est offert une revanche sur l'étape de la veille en remportant à la fois l'étape, le maillot jaune, le maillot vert et le maillot blanc. En bref, Ben Swift a tout remporté sur cette étape excepté le maillot à pois.

Après avoir déclaré être satisfait de sa performance aux différents journalistes présents, le jeune cycliste s'est rendu disponible pour des photos, autographes et sourires. Les fans présents étaient ravis.

Surement que nous ne tarderons pas à voir ce jeune prodige sur les plus grands circuits même s'il ne fait pas le Tour de France cette année.

#### Palmarès :

- Champion du monde poursuite junior à Vienne en 2005
- Champion d'Europe espoirs de poursuite par équipes en 2007
- 132ème au tour d'Italie en 2009



## FÊTES ET CÉRÉMONIES

### PÊLE-MÊLE DES DERNIÈRES FÊTES :

#### Prochaines manifestations communales :

**14 Juillet - Fête Nationale :** commémoration au Monument aux Morts à 11hs à Mello et 11h20 sur notre commune

Défilé (en association avec la commission des fêtes de Mello) – rendez-vous à 21h en mairie à Cires-les-mello pour la distribution des lampions

Départ avec la Fanfare d'AUNEUIL à 22h  
Feu d'artifice sur le stade Henri Bailly vers 23h.

**17 au 19/09 – Semaine du jumelage avec nos amis allemands de Bruchmühlen**

**26 Septembre – Fête des sports organisée au stade Henri Bailly par le Conseil Général**

Rendez-vous sur le stade dès 11h : plus de 20 activités sportives vous seront proposées et de nombreuses démonstrations !

**16 Octobre – Soirée antillaise en Salle LESUR** (réservation en mairie) : repas et soirée dansante proposé par les membres de la commission municipale « Fêtes et cérémonies ».

**4 Décembre : TELETHON :**  
**une journée pour être solidaire**

**18 Décembre – Noël des enfants en salle LESUR :**  
**spectacle – goûter et visite du Père Noël**



Fête des écoles à Cires-les-Mello



Marché artisanal



Fête des voisins



1ère Fête de l'école primaire du Tillet



## FÊTES ET CÉRÉMONIES



Défilé du printemps



Repas des seniors



Spectacle de Noël



Gala de danse de l'association FJEP



Visite de la mine à LEWARDE (59)



Fête du Tillet



## SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...



### SAVEZ-VOUS CE QU'EST LE « WARHAMMER BATTLE » ?

C'est un jeu étonnant. Mélange de créativité et de stratégie.

Tout commence par la créativité car il faut tout d'abord rassembler une armée de figurines.

Achetées brutes dans un magasin spécialisé, il faut les peindre et parfois même les monter avant. Chaque schéma de couleurs est complètement imaginé par le joueur. Et forcément un personnage de 2,5 cm de hauteur, ça demande du temps (4 à 5 heures en moyenne), de la patience et un tout petit pinceau ! Puis, il y a des rencontres entre passionnés au sein d'un club. Les parties sont réglementées grâce à un livre de règles qui détermine le mode de dépassement et les caractéristiques de chaque figurine.

Le club fournit le décor de la bataille, les joueurs alignent leurs armées.

Chaque figurine ayant une valeur en point, les joueurs constituent leur armée en additionnant la valeur de chacun de ses soldats jusqu'à une valeur déterminée en début de partie. On fixe alors l'objectif à atteindre (par

exemple : le premier personnage qui arrive à tel point du décor) et ça commence. Il faut avancer stratégiquement son armée en fonction du but à atteindre.

C'est Vincent FUVEL, Cirois, qui m'a fait découvrir ce jeu et ses armées de personnages.

Passionné depuis plus de 25 ans maintenant, il l'a découvert un peu par hasard par la lecture de littérature fantastique puis les jeux de rôle. Il est membre de l'association « Les indépendants du jeu et de la figurine » qui se réunit les trois premiers samedis de chaque mois à partir de 14 h à l'Espace du Puy du Roi 5 bis rue Charles Faroux à COMPIEGNE.

Alors, si cet article vous a donné envie, n'hésitez pas à le rejoindre ...





## SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...

### UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !

Ils sont à votre service, vous les croisez souvent dans les rues de la commune et pourtant, peu d'entre vous connaissent réellement leurs noms et leurs missions, c'est pourquoi, j'ai eu envie de vous les présenter.

#### **Bibliothèque communale :**

De gauche à droite, et de haut en bas :  
Mme Agnès HENRIVAUX, Mme Chantal GOSME,  
Mme Claudine AUZARY, Mme Mireille DACHÉ,  
Mme Renée RIVERO, Mme Josiane LEGRAND,  
Mademoiselle Leya POENS,  
Madame Anne-Claire DECAEN.

(Toutes bénévoles sauf Mme DECAEN, responsable de la Bibliothèque et Melle POENS, agent de la Ruraloise)



#### **Centre communal d'action sociale :**



Annick LEGENDRE (secrétaire), Emilie FONDU,  
Magalie LASSER, Véronique BOLLE  
et Joël WYON (tous infirmiers).

Vacataires : Anne Vienne et Prescillia DION (infirmières).



Vous

## SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...

### Services techniques :

#### - équipe technique : (tous adjoints techniques)

Philippe Arhur - Dominique Moucheon - Thierry Torchy  
Sébastien Vrolyk - Didier Marion (responsable d'équipe)

Rangée du bas : Alain Martin

Patrick Lasson (adjoint au responsable) - Laurent Cariot

Absent sur la photo : Vincent HAEGEMAN qui s'est fait opérer dernièrement et à qui nous adressons tous nos vœux de bon rétablissement.



#### - équipe de la restauration scolaire et entretien des locaux scolaires du Tillet et ATSEM de l'école maternelle du Tillet :

Marie-Pierre Hachemi (responsable)  
Sandrine Couillerot (adjoint technique)  
Marie-Christine Letellier (adjoint technique)  
Patricia TAISNE (atsem)

#### - équipe de l'école maternelle de Cires-les-Mello :

Christelle Namur (atsem)  
Isabelle Revillon (adjoint technique)  
Nathalie GRIMBERG (adjoint technique)  
Corinne MIERZWA (atsem)





## SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...



### - équipe de la restauration scolaire et entretien des locaux scolaires de Cires-les-Mello :

Annie Delayen - Evelyne Alves Montero - Ludovic Michel  
Philippe Carrano - Michèle Richard - Jérémy Lacage  
Devranee (Vinou) Tanguy - Maryse Touroul (responsable)  
Elodie Depommier  
Véronique Viar (tous adjoints techniques ou vacataires)

### Services administratifs

Nathalie Roy (service comptabilité)  
Rémy Viar (service comptabilité)  
Thérèse Coudoux (secrétariat générale-communication)  
Jean-Pierre Crouzet (Directeur Général des Services)  
Martial Tavignot (état-civil, fêtes patriotiques-arrêtés)  
Réjeane Gattino (urbanisme-scolaire)  
accroupis : Evelyne Thomazo (élection-accueil)  
Régis Léger (responsable comptabilité)



### Service sport et loisirs

Pascal DAENS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives)

Un grand merci à toute l'équipe communale d'avoir accepté d'apparaître dans le bulletin et donc avoir rendu possible cet article !



Delphine MIGNOT  
rapporteur de la commission communication.

## Tranches de vie

### Naissances :

SAINT POL Cassie	30/09/2009
DIAF Lou	12/10/2009
BOULAKBECHE Maiwenn	17/10/2009
WERNERT Lina	19/10/2009
BATEUX Lelly	22/10/2009
BOUTAHAR Rachid	24/10/2009
CARON Enzo	25/10/2009
VAUCHER Nellia	10/11/2009
LADAM Alvin	17/11/2009
BARRY Erin	04/12/2009
JETTE César	14/12/2009
DOYEN Lison	16/12/2009
BARTHELEMY Eugénie	17/12/2009
LEPROVOST Owen	19/12/2009
VAN DEN BROCK Nolan	21/12/2009
ADJERIT Inès	25/12/2009
LESCAUX Manoé	28/12/2009
WEIS Elina	30/12/2009
OUVRAI Camille	16/01/2010
GORIN Mélina	15/02/2010
PERTHUS Maxime	21/02/2010
FOULONNEAU Axel	08/03/2010
REDAIS Maxime	31/03/2010
DEGLAVE Nohan	27/04/2010

### Mariages :

DÉRIER Claudine et QUET Gilbert	26/12/2009
CONSTANTIN Sabine et FROMENT Thierry	30/12/2009
LORINO Marine et JEAN Sébastien	20/02/2010
DE WILDE Caroline et VERBRUGGHE Julien	15/05/2010
GRALL Gwenaëlle et CARBON Sébastien	15/05/2010
DELAUNE Marie-France et RIZZO Oronzo	05/06/2010
HABIERA Johanna et MARTIN Emmanuel	05/06/2010
ABITBOUL Laurence et RENARD Sylvain	05/06/2010
THOMAS Hélène et WYON Joël	12/06/2010
LEBEL Bénédicte et MAGNIER Jérôme	12/06/2010

### Décès :

Mme DEDIEU née VARLET Andréa	
Mr LE MERCIER Robert	05/10/2009
Mr POILEUX Claude	07/10/2009
Mr BESSON Edouard	07/10/2009
Mr CHAURAND Jacques	08/10/2009
Mme KALEDIS Sandrine	28/10/2009
Mme CORDIER née GIRARD Andrée	14/11/2009
Mme THIL née BLOTNICKI Irène	09/12/2009
Mme LEGROS née BOUTINOT Micheline	21/12/2009
Mme DHAILLE née KUROWSKI Anna	18/01/2010
Mr CÉZARINE Joël	25/01/2010
Mr THIERRY Dominique	01/02/2010
Mme MANESSE née MOINEUSE Raymonde	16/02/2010
Mr ANDRÉANI Jacques	10/03/2010
Mme DUBOURGET née MILLE Yvette	13/03/2010
Mr VENTELON Alexandre	10/04/2010
Mr CIESIELCZUK Waclaw	22/04/2010
Mr GÉDALGE Jacques	23/04/2010
Mme COULON née DEFFAUX Denise	25/04/2010
Mr SCHOLLAERT Jean-Pierre	10/05/2010
Mme BOUVET née BROQUET Rolande	17/05/2010

## OUVERTURE DE LA MAIRIE LE LUNDI APRÈS-MIDI :

Afin de mieux vous servir, à compter de septembre (date exacte restant à préciser) : **la mairie sera également ouverte le lundi après-midi de 14hs à 18hs.**

Les horaires d'ouverture sont donc dorénavant :

Lundi 14h-18h

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 9h-12h et 14h-18h

Samedi 9h-12h

## LA BERGERIE VOUS ACCUEILLE AU TILLET :

Sachez que depuis quelques mois déjà, vous pouvez héberger vos invités sur le Tillet – 13 rue de Précý chez M et Mme HARDY qui ont ouvert des chambres d'hôtes.

Pour toutes réservations, composez le 03.44.53.43.22 ou 06.15.83.03.29

## FERMETURE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE :

L'agence « CAISSE D'ÉPARGNE » de notre commune est malheureusement fermée depuis le 12 mai dernier.

Votre pétition et nos courriers n'ont pas suffi cette fois-ci à sauver la situation. Nous vous remercions néanmoins de votre mobilisation.

Les Cirois sont maintenant tenus de se rendre à l'agence de MONTATAIRE – 65 bis rue Jean Jaurès. Il leur est également proposé de réaliser des retraits de dépannage avec leur carte bancaire (dans la limite de 100 €) auprès d'un point relais à « La plume de CIRES » - Monsieur Antonio VAZ – 23 rue de la Ville.

## PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT

Pour le renouvellement d'une demande de carte nationale d'identité, les usagers doivent se rendre soit à la mairie de leur domicile, pour une demande de passeport dans l'une des 2 074 mairies équipées de stations biométriques (la liste des communes équipées est disponible sur le site internet de chaque préfecture ou en mairie).

A noter que le renouvellement peut être demandé dans les 3 mois qui précèdent la date d'expiration du document.

### Simplexification des démarches pour l'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport

Le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ainsi que celui des affaires étrangères et européennes ont signé le 1er mars 2010 une circulaire sur la simplification de la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, adressée aux préfets, aux

## VIE PRATIQUE

ambassadeurs et aux consuls. Les nouvelles règles concernant les premières demandes ainsi que les renouvellements, périodiques ou faisant suite à une perte ou un vol, reposent sur 3 principes.

- La carte nationale d'identité et le passeport sont désormais interchangeables, dans le sens où la présentation d'une carte nationale d'identité plastifiée sécurisée permet d'obtenir un passeport. Réciproquement, la présentation d'un passeport électronique ou biométrique permet d'obtenir une carte nationale d'identité.
- Les démarches à accomplir en cas de renouvellement sont allégées, ce qui doit raccourcir les délais d'obtention et faciliter la tâche des usagers. Ainsi, la présentation d'une carte

nationale d'identité plastifiée sécurisée ou d'un passeport biométrique ou électronique est suffisante pour renouveler ce titre. S'il est légitime de vérifier l'identité du demandeur pour éviter les usurpations d'identité, la nationalité n'a pas à être vérifiée à chaque renouvellement. De même, l'usager n'a plus à se procurer un acte d'état civil.

- Dans les cas où elle demeure néanmoins strictement nécessaire, la vérification de la nationalité est effectuée en priorité à partir des pièces les plus faciles à obtenir par l'usager. Cela signifie que la saisine du greffe du tribunal d'instance en vue de la délivrance d'un certificat de nationalité française ne doit plus être qu'une solution de tout dernier recours et tout à fait exceptionnelle.

Pour plus d'informations, consultez : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le R.A.M. est un service offert de la communauté de communes, la Ruraloise, à l'intention des familles et des assistantes maternelles agréées.

Le nombre d'assistantes maternelles agréées sur la commune ciroise est de 28 et de 103 sur la communauté de communes.

Le relais est géré par une professionnelle de la petite enfance : Mme CORDIER. Cette dernière offre un accompagnement aux familles dans leurs démarches de parents employeurs, dans la recherche et l'embauche d'une assistante maternelle agréée. Vous y trouverez également la liste des places disponibles auprès d'une assistante maternelle, des exemplaires de contrat de travail, de bulletin de paie, aide à la déclaration d'impôt (consulter pour cela le site Internet de la Ruraloise : [laruraloise@wanadoo.fr](mailto:laruraloise@wanadoo.fr)

ou de la commune : [www.cires-les-mello.fr](http://www.cires-les-mello.fr)



Les familles bénéficient d'une aide des allocations familiales pour la garde d'enfant chez une assistante maternelle agréée. Les enfants gardés par des assistantes maternelles agréées bénéficient d'activités dans les ateliers d'éveil organisés par le R.A.M. (peinture, pâte à sel, pâte à modeler, comptines, chansons .....). Ces activités apportent à l'enfant une présocialisation, un moment de rencontre et de partage autour de jeux libres ou d'activités à thème.

Le relais accompagne les assistantes maternelles agréées dans l'exercice de leur profession, dans la mise en relation avec les parents, dans l'information sur les droits et obligations, organise des conférences-débats ainsi que des fêtes et spectacles. Le R.A.M. crée une relation d'écoute et de conseil pour les assistantes maternelles agréées autant que pour les parents.

Coordonnées : Anne CORDIER

Tél. : 03 44 29 92 51 ou 06 31 30 22 84

E-mail : [ram\\_ruraloise@orange.fr](mailto:ram_ruraloise@orange.fr)

### ATTENTION AU TÉLÉ DÉMARCHAGE

Des cas de télé démarchage ayant abouti pour quelques Cirois à des situations bien compliquées nous ont été rapportés dernièrement. Il s'agissait en l'espèce d'un fournisseur d'énergie mais cela peut-être pour bien d'autres choses. L'ouverture à la concurrence de certains secteurs d'activités jusqu'alors réservés (France Télécom, EDF, GDF etc.) multiplie les sollicitations. Alors, restez vigilants et attentifs à ce que vous pouvez répondre téléphoniquement ou au courrier que vous recevez après une prise de contact car il s'agit parfois d'un contrat établi soi-disant sur la base de votre accord téléphonique. Ces méthodes sont à déplorer. Si malgré tout, vous deviez être victime de ce genre de pratique, réagissez vite et prenez rapidement contact avec une association de défense de consommateurs.



### GAZ NATUREL :

Comme vous le savez la commune est desservie en gaz naturel. Ces derniers temps de grands changements ont affecté le marché de l'énergie. En conséquence, afin de vous aider à vous y retrouver, vous trouverez ci-dessous les numéros qui pourraient vous être utiles :

Urgences gaz naturel : appeler GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour un raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

Pour les administrés disposant d'un contrat de gaz naturel ou d'électricité avec Gaz de France Dolce Vita : appeler le 09.69.324.324 (appel non surtaxé) ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr)

### TRAVAILLEURS SANS PAPIERS DE CREIL

Depuis huit mois, 6000 travailleurs sans papiers sont en grève dans toute la France (principalement à Paris) pour obtenir leur régularisation. Parmi eux, 68 grévistes occupent la Bourse du travail de Creil depuis novembre 2009. Ces travailleurs africains vivent et travaillent en France depuis 5, 10, 15 ans, voire plus. Intérimaires, ils travaillent dans le BTP, la restauration, les services à la personne, les espaces verts, pour des entreprises privées comme pour des collectivités locales. Déclarés ou non, ils paient toutes leurs cotisations (retraites, Assedic, impôts, Sécu, Caf, etc.) mais n'ont droit à rien en retour. Ils ont donc décidé de ne plus vivre dans l'ombre et se battent pour que le gouvernement publie une circulaire qui permettrait une régularisation massive des travailleurs sans

papiers. Ces salariés participent à la vie active française, ils méritent une juste reconnaissance de leur labeur.

Les travailleurs sans papiers de Creil ont plus que jamais besoin de soutien matériel, financier et surtout moral. Particulièrement en ces temps douloureux où ils viennent de perdre un des leurs, foudroyé par un cancer. N'hésitez pas à venir les voir à la Bourse du travail de Creil, vous y serez chaleureusement accueillis. Vous pouvez également leur adresser vos messages de soutien à cette adresse : [travailleurssanspapiers.creil@gmail.com](mailto:travailleurssanspapiers.creil@gmail.com) et avoir un aperçu de leurs actions sur <http://picasaweb.google.fr/travailleurssanspapiers.creil>



Mme TLEIK, 1er adjoint, sur la ligne départ avec les concurrents et Mélodie LESUEUR.



## ENCORE UNE CHAMPIONNE À CIRES-LES-MELLO :

Décidément, cette année 2010 aura été une année de cyclisme pour notre commune.

Après l'étape du Tour de Picardie, notre commune a reçu le 27 Juin dernier, sous un grand soleil, la course du souvenir Nicolas RETY organisée comme chaque année par le SC Val d'Arré.

De nombreux concurrents s'alignent sur la ligne de départ, parmi eux, Mélodie LESUEUR, 20 ans, fraîchement sacrée championne de France devant la très célèbre Jeannie LONGO.

Licenciée au CC Formerie, elle a décroché ce titre pour la première fois la vieille de notre course communale. Engagée sur cette dernière depuis longtemps, elle a souhaité honorer son engagement : chapeau ! Mademoiselle ...

Nous vous adressons nos plus sincères félicitations pour ce titre et vous souhaitons ... bonne route !



## Liste Espace Citoyen, Vivre Autrement à Cires – Tillet.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler à Mme Ramelet qu'elle a obtenu un poste de suppléant dans une Commission de la Ruraloise. Poste censé être attribué à un conseiller de la majorité sur proposition du Maire. Dans ces conditions, Mme Ramelet, vous ne pouvez plus prétendre représenter l'opposition? Et vos critiques récurrentes à notre égard prouvent définitivement que vous vous situez du côté de Mr Guérinet.

Mais revenons à des sujets qui intéressent les Cirois et Cirois et que la Mairie persiste à négliger.

### Faiblesses de l'offre médicale:

- Salles d'attente engorgées, des RDV à 8 jours ? Notre Municipalité ne semble pas s'émouvoir des difficultés qu'éprouvent nos praticiens à gérer le nombre croissant des consultations sur la commune. Leur temps de travail plus proche de 70h que des 35h et les continues tracasseries paperassières de la Sécu font courir des risques graves aux patients: erreurs, retards des prises de soins, etc...

- Le Centre de Soins est sous-équipé. En dehors des piqûres et prises de tension et compte tenu de l'accroissement démographique de notre commune, ce centre pourrait accueillir un cabinet dentaire voire un centre de radiographie. Ce qui éviterai de longs et coûteux (pour la Sécu et les patients) déplacements vers Beauvais ou Creil.

### Engorgement de la commune:

Il nous semble important de s'interroger sur l'engorgement que connaît déjà notre commune et qui ira en s'aggravant du fait de l'augmentation prévisionnelle du nombre d'habitations dans le futur proche. Il est urgent de se pencher sur une réflexion de déviation communale et intercommunale pour une circulation moins dense dans le centre ville en passages de poids lourds, cars, ..donc sécuritaire et moins polluante pour l'ensemble des habitants.

### Jeunesse :

-Idée à développer dans le projet de la maison Normande, aménagement d'une salle équipé d'internet Wifi, de jeux de société pour les adolescents et les adultes etc....

-Création d'une commission SOS jeunesse pour l'orienter dans une recherche d'emploi et de logement afin de les accompagner et les soutenir dans la vie active.

-Organiser pour la période estivale, un séjour de découverte à la montagne ou à la mer autre que la Ruraloise pour les jeunes défavorisés. Effectivement pour occuper les jeunes qui sortent du système scolaire de Cires il n'y a pas grand chose de prévu pour les vacances scolaires. Qui plus est, la Ruraloise propose cette année 15 jours en juillet, qui coutent plus de 400€ !

Il y a effectivement un grand manque de ce côté, il ne faut pas perdre de vu qu'un enfant en 6ème n'a que 11-12 ans et qu'une journée seul à la maison peut l'inciter, à voir s'il n'y a pas mieux affaire que chez lui ! Et pas toujours en bonne compagnie !!!

## Liste « Progrès et dialogue pour une gestion dynamique »

Notre groupe a de plus en plus de raisons de s'inquiéter pour l'avenir de la commune c'est pourquoi nous lançons pour la première fois un véritable cri d'alarme au vu des choix de l'actuelle municipalité.

1- Nous avons longuement débattu lors du dernier Conseil Municipal de l'attitude des élus de la majorité face à la construction de la gendarmerie .Rappelons que 0,07 centimes d'€ par an et par habitant pour la construction de 8 maisons individuelles et 1 local de bureaux de gendarmerie (y compris les voiries et parkings nécessaires...) leur semble excessif. C'est faire bien peu de cas de la sécurité à Cires. Une autre réflexion de ces mêmes élus nous a également interpellés : Cette gendarmerie servira aux Cirois mais aussi aux habitants des communes environnantes. Nous disons Bravo pour l'état d'esprit de solidarité de ces élus !!! Rappelons à ce propos qu'un adjoint de l'actuelle municipalité faisait partie du Conseil il y a plus de 30 ans lorsqu'il a été décidé de louer un local communal à la Caisse d'Epargne, fréquentée par les Cirois et leurs voisins. Ceci n'a posé aucun problème éthique à cet élu.

2- Nous n'avons pas voté le budget pour plusieurs raisons : Une augmentation des impôts de 2%+1,2% = 3,2% pèsera lourdement sur les finances de certains ménages en ces périodes de crise. D'autre part en 2009 n'ont été dépensés que 16,22 % de l'investissement prévu. Dans ces conditions, pourquoi demander un effort fiscal supplémentaire inutile ?

3- Puisque nous abordons le sujet des finances, rappelons qu'un emprunt de 400 000€ a déjà été réalisé. Voici maintenant que la majorité municipale envisage un emprunt supplémentaire de 150 000€ pour le cas où ils n'obtiendraient pas les subventions espérées. Il nous a alors été demandé notre avis sans nous donner les modalités, taux de remboursement, durée... Bien entendu, nous l'avons refusé !

4- La municipalité a cette fois « inventé » une nouvelle raison de nous inquiéter : L'achat de 2000 m2 au Beaucamp pour un coût de 56 000 €. Précisons que nous n'avons nul besoin de ce terrain puisque nous possédons déjà environ 16600 M2 qui sont largement suffisants pour les réalisations envisagées, à savoir la salle des sports, le terrain de football, les voiries et parking nécessaires...Si toutefois la municipalité persiste, nous avons proposé un échange de terrain qui permettrait d'économiser cette dépense, proposition que n'a pas daigné étudier la majorité municipale.

Toutes ces réflexions prouvent que nous avons raison de nous inquiéter et que si ces choix devaient être maintenus, nous pensons que dans un très proche avenir les finances de Cires avoisineront la faillite et que notre commune mettra de nombreuses décennies à ne pouvoir réaliser que des emprunts pour rembourser le déficit et les emprunts antérieurs, ce qui est le pire scénario envisageable !!!

## Pour la liste Responsable, Solidaire et Indépendante

Au risque de paraître ennuyeux, nous devons de nouveau écrire que, cette fois-ci encore, sur un certain nombre de sujets, nous avons été les seuls à prendre une position claire et argumentée.

Nous avons ainsi été les seuls à œuvrer pour la mise en place d'un tarif cantine adapté aux revenus des familles, étant entendu que le reste à payer serait à prendre en charge par la collectivité (et non pas par les familles ayant des revenus supérieurs). Nous regrettons que ce système, juste et équitable, n'ait pas été mis en œuvre alors que la majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête organisée par la mairie y soit favorable.

Nous avons encore été les seuls à voter contre le projet d'implantation d'un système de vidéo surveillance sur la commune, projet qui ne ferait que déplacer les phénomènes de délinquance vers des zones non surveillées. En revanche, nous avons réitéré notre demande pour que le financement d'actions en direction des jeunes soit prévu au budget, (budget que nous n'avons pas voté, le taux d'augmentation des taxes locales étant, pour la 1ère fois depuis 2008, supérieur à celui de l'inflation). Nous avons été les seuls, enfin, à proposer qu'une étude sur les besoins actuels et futurs des habitants du Tillet soit menée avant toute implantation d'une surface commerciale sur cette partie du territoire. En effet, l'expérience montre que l'ouverture de grandes surfaces en périphérie des communes entraine quasi-inmanquablement, à court ou moyen terme, la fermeture de celles qui sont situées en centre ville, et parfois même, dans un second temps, la fermeture de celles qui sont venues s'implanter en périphérie... De fait, Il faut ici réfléchir à la fois en termes de défense du commerce local et de réponses aux besoins de la population. Par conséquent, nous souhaitons que l'ensemble des personnes intéressées par cette question : commerçants, habitants, élus... puissent être associés à la réflexion le plus en amont possible.





## BOULANGERIE - PATISSERIE *AU FESTIVAL DES PAINS*

**Fermé le Dimanche après midi**

1, rue de Blaincourt - 60660 Cires lès Mello

Tél. 03 44 56 41 68 - Fermé le lundi

Jean et Laurence CASTILLEJO

## ETABLISSEMENT et SERVICES d'AIDE par le TRAVAIL



Les Ateliers du  
Clos du Nid de l'Oise

☎ 03.44.27.03.61 - ☎ 03.44.27.03.62

E-mail : esat-cramoisy@cdno.org

Site internet : www.closdunid.com

### Nos services

Traiteur

Espaces verts

Métiers du Bâtiment

Blanchisserie Industrielle N°QUALA2004/22743

Travaux de Sous traitance

### Nos commerces

Boulangerie Pâtisserie (à Saint Vaast les Mello)

Pressing «AquaClean» (centre Leclerc à Thiverny)

## COUVERTURE - PLOMBERIE CHAUFFAGE CENTRAL Pierre DELAVIGNE

44, rue de Tanfort  
60660 Cires-lès-Mello

**Tél. 03 44 56 24 73**

SIREN 381 462 100 - RM 381 462 100 RM 600

## Peintures - Dessins Aquarelles - Pastels

### Exposition permanente

*Alain Sébillotte*

11, rue de la Croix du Four  
60660 CIRES-LES-MELLO

**03 44 56 57 15**



7j/7

Jean Michel LEULLIER

Commune de stationnement : Cires lès Mello  
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

mobile : 06.23.54.67.76

tél./fax : 03.44.72.43.77

e-mail : jmlrth@wanadoo.fr

Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels

Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques

Forfait et devis longues distance

CB acceptées - Véhicule non fumeur

## MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM

DEVIS  
GRATUIT

SARL AUGUET Fils



contrat obsèques  
organisation complète des  
funérailles  
Chambre funéraire  
avec 3 salons



61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY

Tél : 03.44.26.64.92



**EFIC**

Tous travaux d'Impression

CRÉATIONS GRAPHIQUES ET IMPRESSIONS  
CARTE DE VISITE, FLYER, SITE INTERNET,  
PLAQUETTE, AFFICHE, BROCHURE, EN-TÊTE,  
REPROGRAPHIE, MARQUAGE, RELIURE,  
PHOTOCOPIE, SCAN, REVUES MUNICIPALES ...

**Vos Créations Graphiques**  
**03 44 59 31 81 - www.efic2.fr**

**A Cires-  
lès-Mello**

et dans l'**Oise**,

Nexity

Domaines  
réalise

des **MAISONS**

neuves livrées  
«clés en main»



Dps Minebak



Tout Nexity sur  
mon iPhone

Pour tout renseignement :

**01 71 12 12 46**

[www.nexity-logement.com](http://www.nexity-logement.com)

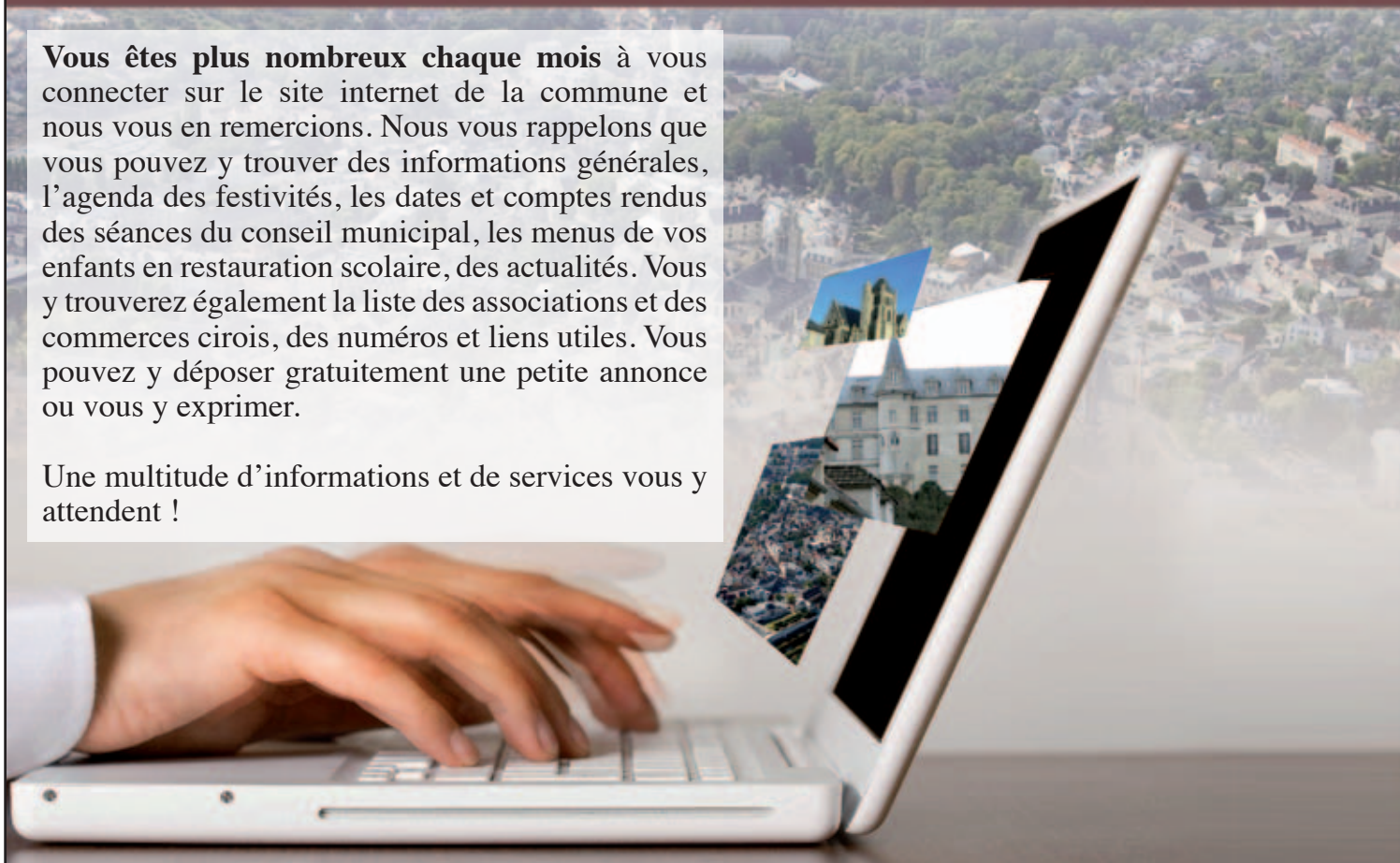
**nexity**

**Domaines**

## SITE WEB DE LA COMMUNE : BONNE PROGRESSION FRÉQUENTATION

**Vous êtes plus nombreux chaque mois** à vous connecter sur le site internet de la commune et nous vous en remercions. Nous vous rappelons que vous pouvez y trouver des informations générales, l'agenda des festivités, les dates et comptes rendus des séances du conseil municipal, les menus de vos enfants en restauration scolaire, des actualités. Vous y trouverez également la liste des associations et des commerces cirois, des numéros et liens utiles. Vous pouvez y déposer gratuitement une petite annonce ou vous y exprimer.

Une multitude d'informations et de services vous y attendent !



[www.cires-les-mello.fr](http://www.cires-les-mello.fr) ou [www.cires-les-mello.com](http://www.cires-les-mello.com)